

IA, robots et droit

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : IA, robots et droit / Alain Bensoussan, Jérémy Bensoussan ; préfaces de Olivier Guilhem,... Bruno Maisonnier,...

A pour autre édition sur un support différent : IA, robots et droit Alain Bensoussan, Jérémy Bensoussan Bruxelles Bruylant 2019 978-2-8027-6488-5

Auteur(s) : Bensoussan, Alain (1951-....)

Autre(s) auteur(s) : Bensoussan, Jérémy

Autre(s) responsabilité(s) : Guilhem, Olivier (19..-....) juriste (Préfacier)
Maisonnier, Bruno (Préfacier)

Publication : Bruxelles : Bruylant, DL 2019

Description matérielle : 1 vol. (XVI-631 p.) : ill., couv. ill. en coul. ; 25 cm

Collection : Lexing, Technologies avancées & droit

ISBN : 978-2-8027-6367-3

EAN : 9782802763673

Appartient à la collection : Lexing-technologies avancées & droit 2507-0606

Autre variante du titre : [Intelligence artificielle, robots et droits.]

Classification décimale Dewey : 629.892

Note(s) : En appendice, choix de documents
Diffusé en France

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. 539-567. Liste de sites Internet p. 569-571. Index.
Lexique

Résumé ou extrait : L'intelligence artificielle et la robotique constituent incontestablement des leviers de

croissance de nature à modifier, en profondeur, les modes de production et les modèles économiques existants, en plus de susciter, pour certaines de leurs formes, de nouveaux types de rapports sociaux qui ne seraient pas purement humains. La singularité du robot dans l'espace juridique a vocation à s'accroître ; symétriquement, tandis que la pertinence de la qualification de bien meuble décroît, la nécessité de doter le robot intelligent d'un statut juridique inédit se fait plus pressante. Ce mouvement en vases communicants a ceci de particulier qu'il semble à la fois unilatéral et irréversible : la puissance de l'industrie robotique, l'implication des plus grands acteurs de l'économie numérique, l'importance des enjeux financiers, l'engouement de la recherche et l'appétence sociale constituent, ensemble, une assise particulièrement solide à l'avènement de la robotique intelligente. Une fois la rupture technologique consommée - résultant de la liberté dont disposera bientôt le robot, elle-même continuellement renforcée par ses capacités d'apprentissage -, le droit n'aura d'autre choix que de s'aligner. En France comme en Europe et dans le monde, les cadres réglementaires et éthiques commencent déjà à se dessiner. Cet ouvrage complet de Minilex Droit des robots publié en 2015 en passant en revue toutes les disciplines : droit de la personne, droit de la consommation, contrat, responsabilité, assurance, propriété intellectuelle, droit pénal, données personnelles, sécurité, éthique, droit à la transparence des algorithmes, neurodroit, etc., mais également des technologies (chatbots, blockchain, bionique; neurosciences, etc.) et des secteurs d'activité (usine 4.0, armement, banque et finance, justice, santé, etc.). Il comporte en outre une analyse comparative de 21 chartes éthiques et codes de conduite, qui permettent dans un premier temps d'accompagner ces mutations technologiques dans la zone Europe, Asie, Etats-Unis et France.

Sujet - Nom commun : Intelligence artificielle -- Droit

Robots -- Législation

Robotique -- Droit